

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 13

Artikel: Madame chez elle
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE PECHEUR A LA LIGNE

PN passionné et un taciturne. Un paisible et un colérique ; capable de toutes les tranquillités et de toutes les tempêtes. Ame complexe. Caractère se refusant à l'analyse. En un mot : personnage peu ordinaire sous son apparence banale.

J'entends par « pêcheur à la ligne » non pas le pêcheur occasionnel qui va, de temps à autre, se percher sur un bloc au bord du lac, ou sur le mur du quai d'Ouchy, pour attraper une friture et la manger en famille, non ce n'est pas là le pêcheur à la ligne passionnel. Celui-là va à la pêche pour la pêche elle-même, pour la joie qu'il éprouve à suivre sur l'eau la danse significative du bouchon de liège, pour la volupté qu'il ressent à la petite secousse qu'imprime à son fil le poisson qui mord à l'hameçon. Certes, il s'égaye à la vue d'une prise abondante, mais cette gaîté est secondaire. J'ai même connu deux forceux pêcheurs qui ne mangent jamais de poisson. Leur pêche achevée, ils vous l'abandonnaient sans peine, mais si, « pendant l'action », vous aviez, par inadvertance, troublé l'eau ou fait quelque bruit intempestif, mes généreux gaillards eussent été capables de vous ficher à l'eau, très proprement.



Jadis, on représentait volontiers dans les journaux satiriques illustrés, le type du pêcheur à la ligne sous les traits de M. Prud'homme. Tout le monde connaît cette création géniale du dessinateur Henri Monnier. Il a sa place dans notre souvenir, avec ses cheveux rares à la Titus, son ventre important, son nez majestueux et sa voix caverneuse. « Attaché au Roy et à la gendarmerie royale », prêt à proclamer son attachement « jusqu'à la hache révolutionnaire », la voix qui pleure lorsqu'il parle de sa « belle patrie », se déclarant, cependant, le fils de la Révolution « dont il réprouve les excès » persuadé que tous les hommes sont égaux et qu'il n'y a « de véritable distinction que la différence qui peut exister entre eux », humanitaire avec affection, sans cesse occupé de l'espoir d'être enfin, non pas quelqu'un, mais quelque chose, attendant toujours une occasion de se distinguer, qui ne se présente jamais, M. Joseph Prud'homme est de tous les temps et de tous les pays.

Sa bonhomie, disons sa naïveté, ses manières inoffensives, sa gêne, tout cela convient assez bien au pêcheur à la ligne. Mais si M. Prud'homme, enrôlé dans la garde nationale, est fier de son sabre, s'il jure « de défendre la Constitution avec cette arme et, au besoin, de la combattre », on est cependant certain que ces rodomontades ne sont pas dangereuses et qu'il n'a pas l'âme d'un héros.

Notre pêcheur n'est point un rodomont, mais il ne supporte pas aisément les circonstances contrariant sa passion. Comme un amoureux, il est jaloux. Comme un joueur, il est superstitieux. Les succès concurrents l'exaspèrent. Il dénigre volontiers les prises du voisin pour exagérer les siennes propres. La truite qu'il ne pêche pas est toujours

minuscule, celle qu'il croche pèse double poids.

Et sa place, sa place accoutumée sur le bord de la rivière, du lac ou du ruisseau. Allez la prendre, allez vous y installer, et vous m'en direz des nouvelles.

Je me rappelle une anecdote :

A dix minutes de chez nous, coulait un ruisseau dans le fond d'un ravin escarpé et sur un lit de molasse tendre. En plusieurs endroits, cette molasse se délitait, et, lorsque les eaux étaient grandes, elles charriaient parfois des blocs détachés, à la place desquels se formaient des baignoires naturelles, cavernueuses, de quelques pieds de profondeur et d'une largeur souvent considérable. On y prenait d'excellentes truites.

Or, de temps immémorial, à la saison, un vieux rentier, d'habitude très pacifique et que nous appelions l'oncle Abram, venait s'installer là sur un bloc — toujours le même — et y passait sa journée, grignotant du pain et du fromage pour son repas. Un matin, en arrivant, quelle n'est pas sa surprise de trouver son bloc occupé par un inconnu. Il bougonne, mais n'ose se fâcher et va plus loin. Le lendemain, notre rentier arrive de meilleure heure espérant devancer l'accapareur. Amère déception ; l'autre était là. Trois jours durant, même scène ; si bien, et pour finir en trois mots, que le vieux bonhomme s'exaspéra, injuria, attaqua et que l'affaire finit par un pugilat en règle, lequel amena nos deux gaillards devant le juge de paix, puis devant le tribunal de district.

Nous ne pouvions en croire nos oreilles. La pêche avait changé notre brave homme. C'était le vrai mouton enragé.

Le Père Grise.



LE Z'INCREDOULO D'ORA

Ai a pas à dere, mā on è bin dobedzî de crère qu'ora lâi a mé d'incredulo que lè z'autro iâdzo. Iô vein no ? bon Dieu dâci ! Se lè vilhio revagnant !... Que derant-te ?

L'è que dein lâo teimps, et mîmameint dein cliche dâi dzein que sant panâ derrâi lè z'orolhie lâi a dza grantenet, lâi avâi dâi z'affére que lè dzouveno d'ora sè moquant. Et po coumeinc' l'einfè !

Ah ! quand on allâve à l'écola de la demeindez et que lo menistre no dévesâve de olli l'einfè, faillâi no vère âovrî noutrè get. Et on vayâi clli l'einfè, que l'ètai quemet lo for à bolondzî quand lè pliein de bou de sapin chet. Lè fllianme l'ètai quemet dâi leinge de serpeinte que saillant po coudhî agaffâ tot cein que sè trâove à l'einto. On lè vayâi sè clinna, sè toodre, lètsâ à drâite, lètsâ à gautse, quemet dâi man que l'avantant, qu'alîtant, que dégourasant, que fôtant ào fû. On achaintâ la chaleu de la metsance, et no vegnâi lè refreson rein que de lâi peinsâ. Quand on s'ètai boulrâ on bocon pè l'ottô, on dèmandâve à noutrè pareint :

— Mère, ein einfè, fâ-te oncora pe tsaud que quand mè su boulrâ ?

Et la mère no désai :

— Oï ! mille iâdzo !

Mille, por no, l'ètai lo fin bet dâi nombre. Aprî mille, lâi avâi pe rein. Adan, l'einfè dévesâi être rido tzaud tot parâi, du que l'ètai mille iâdzo po tsaud que lo fû de tsî no ! On vayâi dein clli fû ti lè croûio que sant boulrâ du lâi a dza mille an, tant qu'âo l'autro bet dâo mondo dein mille an ! Quin bet, tot parâi ! Dein clli l'einfè, l'è su que lâi avâi Janeau de la Tserretta, que no fasâi pouâre quand no z'allâvi à l'écouïla, cein sè pouâve pas autrameint. Et pu, lo croûio Quegno, que mè gagnâve ti mè boton quand on djuvivâ à pirolet, l'ètai su de lâi allâ. Ti cliâo que no tsecagnâvant, que no trevoûgnâvant, on lâo désai, po lè fêre botsi :

— T'âodrî ein einfè !

Cein lâo fasâi pouâre et no latsivant.

Aprî l'einfè, lâi avâi lo Paradi ! Ah ! stisse omète, l'è oquie que no fasâi pas pouâre. Rein que d'ouïre clli mot, ou oïessâi dâi musique, dâi z'harmonica, que l'ètai por no la plie balla de tote lè triofûle. On sè vayâi lè damon, lo mor pliein de bon z'affére quemet dâo quegno ài pere goilliâ, ào dâi bougnet de bounan. On ètai tot benaise de peinsâ qu'on lâi àodrâ s'on ètai bin sâdzo, s'on fasâi pas miaulâ maudameint lo tsat, s'on désâi bin grand maci à dinâ et s'on medzivâ bin sa soupa. Lé, ào Paradi on ètai benâirâ tot lo temps, que cein voliâve à dere qu'on porrâi bin sè lâi amusâ. Quin dzoûio, tot parâi !

Ora, allâ lâo dévesâ de l'einfè ào bin dâo Paradi, ài dzouveno, po vère que voliant vo dere ! Eh ! prinbet de craset ! vah ! Sant incredulo quemet lo vilhio Thomas dâi z'Ecretoure ! Voliant prâo vère, allâ pî ! Prâo su que sè moquerant de la petiouta Zabi à Pagnoutset que sa mère-grand l'ètai morta. Adan, quaque dzor aprî, cllia Zabi fasâi ètai de founâ dein on teret de trâbilia quand trove tot d'on coup lè lenette à sa mère-grand :

— Euh ! mère, que fâ dinse, peinse-tè vâi, la mère-grand que l'è partya ào ciè sein sè lenette !

La boûna Zabi !

Marc à Louis.

MADAME CHEZ ELLE

MADAME chez elle ». Ah ! c'est bien là sa véritable place. Là, elle est la maîtresse incontestée. Monsieur n'a qu'à s'incliner et à filer doux.

Oui, le chez soi est le royaume de madame et il est de ces reines qui tiennent fort bien leur rang et chez qui vous pouvez pénétrer à n'importe quelle heure, à n'importe quel moment du jour, madame est accueillante, simplement, mais gracieusement parée. Tout est en ordre dans le logis, tout est à sa place et disposé avec goût. Pas un atome de poussière nulle part. On se dit : voilà un ménage heureux. Si monsieur se plaint, c'est vraiment qu'il est bien difficile, bien exigeant. Mais monsieur ne se plaint pas, au contraire. Il ne peut assez faire l'éloge de sa « petite femme ».

Ah ! mais ce n'est malheureusement pas ainsi partout. Ne nous parlez pas de ces intérieurs où tout est sens dessus dessous, où du matin au soir, madame, qui n'a pas même trouvé le temps de faire sa toilette, a l'air déplaisant et revêche d'une maritorne. Si monsieur ne passe chez lui que le temps nécessaire pour prendre ses repas et dormir et se hâte d'aller retrouver un milieu et

une atmosphère plus sympathique, il ne faut point s'en étonner.

Le grand art de la femme, c'est de donner de l'attrait à son intérieur. La nature l'a dotée de ce précieux don et quand elle veut, elle excelle dans sa réalisation. Pourquoi ne veut-elle pas toujours?

Un de nos amis qui est parfois appelé à pénétrer plus ou moins subitement dans certains intérieurs, nous disait qu'on y voit parfois de drôle de choses. Ainsi, un jour, quel ne fut sa surprise de découvrir, dans un appartement d'un certain luxe, la chambre de bains transformée en clapier. On élevait des lapins dans la baignoire. Le système était-il bien du goût de ces innocents et odorants quadrupèdes?

Une autre fois, il demanda l'ouverture d'une porte située au fond du vestibule et fermant un local qu'il voulait visiter. On ouvre la porte et aussitôt une avalanche peu agréable de linge sale recouvre ces messieurs. Dans ledit local un escalier conduisait à la « soute » au linge sale — peut-on employer ce terme, en l'occurrence? — Mais on avait trouvé plus simple, pour s'épargner de la peine, d'accumuler ce linge dans l'escalier et il n'était retenu que par la porte.

Mesdames, soignez votre mise; ne redoutez même pas un peu de coquetterie, et veillez à ne pas attendre au soir pour vous montrer sous un air plaisant; soignez vos intérieurs, efforcez-vous d'en augmenter, dans la mesure de vos ressources, et le confort et l'attrait.

C'est le bonheur et la joie au logis.

J. M.

Chez l'oculiste. — Entre un vieillard, qui le prie d'examiner ses yeux.

— Je n'y vois rien, dit le spécialiste.

— Moi non plus, répond le vieillard, et c'est pour cela que je viens me faire soigner.

Grave erreur. — Permettez-moi de vous dire que vous êtes d'une fraîcheur, d'une jeunesse admirable. On vous prendrait pour votre fille.

— Mais, monsieur, c'est moi qui suis la fille.

NOS VIEILLES CLOCHES MORGES

PAR acte signé Barral, notaire, en date du 5 mars 1600, la Ville de Morges adjugeait à Pierre Guillet, fondeur de cloches et bourgeois de Romont, le travail suivant, savoir :

« Mettre en pièces la grande et une des petites cloches suspendues dans le clocher de l'église de Morges afin de les refondre en une seule pesant environ 30 quintaux. »

« Cette dernière sera rendue belle, bien sonnante et posée aux risques et périls du fondeur pour le prix de 400 florins et moyennant une garantie contre tout vice de construction, valable un an. »

« En revanche la fourniture des matériaux nécessaires à la fabrication des fours et moules, soit la terre grasse, un millier de carrons et une barre en fer est à la charge de la dite Ville qui devra les faire voiturer et rendre en la maison de l'hôpital du dit lieu sise sur La Chaux. »

« Elle s'engage également à payer le serrurier qui ferra la dite cloche, de même que les six hommes qui s'aideront à la mettre en place. »

Le même jour, Pierre Belfaire, serrurier de Romont, était chargé de « refermer duement, dans le délai d'un mois, l'une des cloches dudit Morges », la descendre et la remonter à ses frais, risques et périls moyennant la somme de 40 florins payable une fois la dite cloche rendue, etc.

Le fondeur Guillet remplit ses engagements à la satisfaction des autorités morgiennes, car celles-ci lui accordèrent un certificat avec une gratification supplémentaire pour la bienfaisance de son travail. Voici, en effet, ce qu'écrivit le secrétaire du Conseil sous la date du 20 juillet 1601.¹

« Maître Pierre Guillet, fondeur de cloches à Romont, s'est présenté en Conseil et a requis une attestation certifiant qu'il s'est loyalement acquitté de ses engagements lors de la livraison de notre cloche. Elle lui a été accordée avec un présent consistant en une paire de chausses

» aux couleurs de la Ville. Et d'autant que par le règlement des comptes, cette dernière lui est redévable de la somme de 45 florins, M. le Gouverneur les lui paiera, à condition qu'ils ne soient pas saisis par quelque créancier. »

Ainsi en 1602, il existait au moins deux cloches dans la tour du temple de Morges; celle fondue par Pierre Guillet et celle réparée par Pierre Belfaire.

Actuellement, elles n'existent plus au même endroit. Que sont-elles devenues? Est-ce l'une de celles-là que le Conseil de Morges vendit le 18 août 1727 à la commune de Saint-Prix pour le prix de 321 florins 9 sols? Ou bien ont-elles été refondues postérieurement? A vrai dire, nous n'en savons rien.

Quoiqu'il en soit, la cloche acquise par la commune de Saint-Prix, qui semble également avoir disparu, pesait 143 livres et était « la plus grosse de celles qui se trouvaient dans la tour de la maison de ville de Morges. » Elle ne fut d'ailleurs payée que vingt ans plus tard. (Délibérations du Conseil de Morges des 1er décembre 1732 et 18 novembre 1748).

Le campanile de l'église de Morges renferme encore quatre cloches dont la plus grosse a été fondue en 1821 par Louis Golay, fondeur à Morges. La seconde, comme grandeur, date de 1646, et les deux autres datées respectivement de 1771 et 1778 sortent des ateliers Dreffet à Coppet et Genève. Enfin, les battants de la deuxième et de la quatrième cloches ont été forgés en 1777 par Grégoire Hummel, maréchal à Commugny-Coppet.

R. C.

Articles parus : Estépens, 17 mars 1928; Les Gîtes, 28 janvier 1928; Montagny a. Yverdon, 3 mars 1927; Montreux, 3 mars 1928; Noville, 6 juin 1925; Penthaz, 5 novembre 1927; Renens, 14 avril 1923; St. Prex, 4 février 1928; Vaulx-les-Rances, 18 février 1928; Vullorbe, 24 septembre 1927; Vaulion, 15 octobre 1927; Villette, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926; Vuiteboeuf, 31 décembre 1922; Nyon, 5 mai 1924.

Le plus heureux. — Quel est l'homme le plus heureux: celui qui a 100.000 francs ou celui qui a sept filles?

— C'est le dernier.

— Pourquoi?

— L'homme qui a 100.000 francs en voudra encore, tandis que celui qui a sept filles n'en voudra plus et sera heureux d'en rester là.

Coquetterie. — Mon enfant, dit la gracieuse Mme Ducharin à sa fillette âgée de dix ans, je t'ai défendu de répondre quand une étrangère t'adresse la parole. Que vient de dire la dame qui t'a parlé à l'instant?

— Elle m'a demandé si la ravissante dame assise sur ce banc était ma maman, répondit la petite Lili.

— Ah! et que lui as-tu répondu?

— Rien, je suis partie en courant, m'man.

— Fi, que c'est malhonnête de n'avoir pas répondu à une dame aussi aimable!

L'IMPRÉVU

Deux renards parcourraient les champs,
En quête de leur nourriture.

L'un était jeune et pétulant,

L'autre avait moins bonne figure,

Il était vieux, presque édenté,

Marchait au pas lent de parade,

Oh! par contre, expérimenté,

Plus que son jeune camarade!

Ayant déjà déambulé,
Pendant, au moins, deux ou trois heures,

Et, pour toute chose, attrapé

Quatre souris dans leurs demeures...

Si nous allions vers ce hameau?

Suggéra, discret, le plus jeune,

Peut-être, un poulailler mal clos,

Guérira notre demi-jeune!...

On avait laissé, par oubli,
L'étroite porte, mal fermée,

Un renard se faisant petit

Se glisse... ô sombre destinée!...

Dans le poulailler, car, le vent,

D'un seul grand coup ferme la porte!

Au matin... grave étonnement,

Du renardeau pris de la sorte!

Dans vos entreprises, c'est bien
De prévoir, à fond, toutes choses:

Un grain de sable, un souffle, un rien

Puissent nuire aux meilleures causes!

J.-H. Borel.

A VOTRE TOUR...

ESOPH est un homme d'esprit; si la nature a été, pour lui, avare de pieds et de pouces, autrement dit, si elle l'a gratifié d'une taille au-dessous de la moyenne, elle a compensé les centimètres par des dons intellectuels. Ce génial pygmée se distingue par son à-propos, ses réparties, ses jeux de mots, ses histoires et ses calembours; sa bonne humeur et proverbiale et ses facéties sont légendaires dans le pays d'Araules. Ne s'visa-t-il pas un jour à prétendre devant M. le préfet et d'autres notabilités qu'il se considérait comme étant l'homme plus haut placé à dix lieues à la ronde? Les magistrats amusés n'eurent garde de le contredire, n'étais-til pas en effet le plus haut placé en qualité de maître-ramoneur de la ville! En société, on aime à lui donner la parole, car il a toujours une nouvelle blague à conter. Il fut pendant longtemps un des principaux animateurs des courses de la gym d'hommes et sa verve inarrivable lui valut bien des succès.

Nous ne vous parlerons pas aujourd'hui de fameuse ascension en ballon libre avec le capitaine Spelterini, ni du temps où il jouait au combat pharmaciens au cercle des loustics. Ce se pour une autre fois. Nous nous bornerons à vous narrer une petite anecdote dont il fut, paraît-il le héros, il y a quelques semaines seulement.

La voici :

Joseph arrive un samedi soir chez son frère avec une barbe de huit jours. Il découvre son crâne dénudé, salue gentiment et prend place à la file.

Le père Walter, affairé, s'agit dans sa blouse blanche et sourit dans sa barbe à ses fidèles clients. On dirait, ma foi, un chirurgien opérateur coiffeur, en s'inclinant avec déférence.

— A qui le tour de ces messieurs?

L'un après l'autre, les patients défilent sur la fauteuil amovible avec des airs résignés ou endormis. Pendant ce temps, l'on jase sur les caprices du baromètre et sur les événements locaux. La petite revue va son train...

C'est maintenant le tour de Joseph.

— Que désirez-vous, monsieur? demande le coiffeur en s'inclinant avec déférence.

— Ce que je désire? répond notre homme dont la figure mobile s'éclaire d'un fin sourire je voudrais essayer une paire de souliers...

La foudre tombant aux pieds de maître Walter, n'eût certes produit plus curieux effet que cette bizarre déclaration.

— Que signifie, monsieur; articula le dignitaire suffoqué, tandis qu'on s'esclaffe.

— Est-il besoin de me demander ce que je dis quand je me présente chez le coiffeur avec une barbe d'une semaine et une tête aussi nouillée que une boule de billard, réplique en riant l'illustre Joseph; on dit simplement dans ce cas: « Monsieur, c'est votre tour! »

Et il s'assit sur la chaise d'opération où maître Walter lui savonna le visage d'importance.

A. Mex.

UNE BONNE BIEN NAIVE.

Ayant un rendez-vous avec un bon client, un négociant en huile laissa son appartement aux soins d'une bonne, une jeune femme non dégrossie.

— Si, en mon absence, on sonnait au téléphone, dit-il, vous prendriez le récepteur à votre oreille et vous noteriez exactement ce qu'on vous dirait.

— Bien, monsieur, fit la servante.

Le marchand à peine parti, l'appel du téléphone mit à retentir.

La bonne se précipita et écouta de toutes ses oreilles, suivant les prescriptions de son maître.

Voici ce qu'elle entendit :

— Je suis Durand, votre correspondant de Nîmes. Veuillez prendre note que je vous expédie six milliers litres d'huile. Je vous le téléphone pour que vous vous disposiez à les recevoir.

Peu après, le négociant revint et fut tout étonné de trouver sa bonne tenant un grand seau sous l'appareil téléphonique.

— Que diable faites-vous là, Lina? demanda-t-il.

— Eh! monsieur, après votre départ, un homme crié dans le téléphone qu'il envoyait six milliers litres d'huile et qu'il fallait que je me dispose à le recevoir. C'est pourquoi que j'attends que ça coule.

¹ Nous avons un peu rajeuni le texte et l'orthographe.